

DEUX DÉPARTS

CHAQUE MOIS  
de Marseille,

POUR

PORT-VENDRES, BARCELONE,  
TARRAGONE, VALENCE,  
ALICANTE, CARTHAGÈNE,  
ALMÉRIE, ADRA,  
MALAGA, GIBRALTAR  
ET  
CADIX.

ARMATEURS:

MM. REGNY NÉE BERNADAC ET C<sup>ie</sup>,  
DE MARSEILLE.

# Bateaux à Vapeur Français

POUR L'ESPAGNE

L'Océan,  
Cap. ~~Combes~~  
Combes



La Méditerranée,  
Cap. Malvesy.

Marseille, le 25 Octobre 1840

Madame:

Le Bateau à Vapeur français  
L'Océan Capitaine Combes, partira  
demain 27 Octobre à midi, pour la  
côte d'Espagne.

Si V. M. a des déficiences, ou  
tout autre chose, à envoyer dans

A. S. M. Marie Christine



les villes que l'Océan va visiter, comme  
armateurs de ce Bateau, nous lui offrons,  
avec le plus vif empressement, de nous  
charger de les faire parvenir.

Nous avons l'honneur d'être  
avec le plus profond respect,

Madame

de Votre Majesté

Les très humbles et très  
obéissants serviteurs

Regny de Serrada



# Compagnie Espagnole de Bateaux à Vapeur transatlantiques.

Cette Compagnie est constituée à la Havane sous la forme Anonyme, au capital de 2,000,000 de Piastres, divisés en 4000 actions de 500 piastres chacune.

Les versements s'effectuent par dixièmes, un dixième par mois, le premier versement a été effectué en Novembre dernier.

Chaque action entre dans les bénéfices pour  $\frac{1}{4000}$ .

Les Directeurs de la Société à la Havane sont :

M. M. Langronix frères et Compagnie, lesquels ont cédé gratuitement à la Société le privilège exclusif et les concessions qu'ils ont obtenu du Gouvernement Espagnol, en date du 7<sup>e</sup> Mai 1854.

Les Administrateurs à la Havane sont :

S. C. M<sup>r</sup>. J. Crespo y Tonce de Leon,

M. Salvador Sama,

M. Rafael Torices

M. J. Noriega (Noriega Olema et Comp<sup>ie</sup>)

M. Lio Coll (Dicant Mitjans et Comp<sup>ie</sup>)

Le Capital de la Comp<sup>ie</sup> est employé à la construction et à l'acquisition de huit Navires à vapeur, qui seront plus que suffisants pour faire le service auquel la Compagnie est engagée.

Déjà six navires sont en construction, ils sont à Odessa; ils jaugeant de 1700 à 2000 Tonnes; leurs machines sont de 350 à 400 Chevaux, comme force nominale et comme force effective, elles sont de 1000 à 1200 chevaux.

Leur marche peut être facilement élevée à 13 ou 14 milles par heure, au moyen de la seule vapeur, dans le cas où l'on veut voiler.

Ces navires feront le voyage d'Espagne à la Havane en 13 ou 14 jours et de Liverpool ou du Hâvre à la Havane en 17 Jours.

Ils peuvent charger de 1000 à 1200 Tonnes de marchandises, non compris 600 Tonnes de Charbon d'approvisionnement, ainsi que l'eau nécessaire à 600 hommes pendant un mois.

Ils auront un aménagement de Chambres pour 90 à 120 passagers de 1<sup>re</sup> Classe et 50 à 70 pour passagers de 2<sup>e</sup> Classe, de plus, un vaste entre pont pour loger des troupes ou des passagers de 3<sup>e</sup> Classe.

Dans un cas pressant, chaque navire pourra transporter de 1500 à 1800 hommes.

La Compagnie sera en mesure de commencer le service général dès le mois de Mars prochain;

Elle fera un voyage par mois, de Mars en Juillet, deux voyages par mois, d'Août à Octobre et en fin à partir du mois de Novembre, elle aura un service régulier qui partira tous les 13 jours.

Ce service sera établi comme suit: Un voyage de Liverpool à la Havane, touchant à Vigo et



Porto-Rico, pour y prendre la correspondance et les passagers.

Un voyage d'Auvergne et du Havre pour la Havane, touchant seulement à Vigo.

Un voyage de Marseille, Barcelone, Cadix et la Havane, touchant à Vigo et Porto-Rico.

En retour, ces navires toucheront: deux à Vigo et un à Cadix, pour y déposer les voyageurs et la correspondance.

Ce service embrasera, comme on le voit, toute l'Europe Commerciale. — Les ports ci-dessus indiqués ont plus de fret qu'il n'en faut pour qu'il n'y ait pas à douter un instant du succès de l'Entreprise. Cependant, la Compie prendra, en outre du fret et des passagers pour la Havane, du fret et des passagers pour Vera-Cruz & Tampico; La Compie Espagnole étant en correspondance avec une autre Cie qui naviguera entre la Havane, Vera-Cruz et Tampico, avec le pavillon Mexicain, il fera suivre que les Marchandises embarquées en Europe, à bord des bateaux de la Compie, entreront au Mexique sous le pavillon Mexicain et profiteront ainsi de la faveur, dans le droit de Douane, dont jouissent les marchandises importées sous ce pavillon, faveur qui n'est pas moindre de 18 pour %.

La Compagnie Espagnole a à exploiter le champ le plus brillant et le plus vaste qui se soit encore offert à aucune Compie Maritime.

L'Intelligence et l'activité qui présideront à l'exploitation de cette grande Entreprise permettront à ses Directeurs de répartir à leurs actionnaires (c'est facile à prouver) au moins 25 à 30 pour cent sur les bénéfices annuels, après avoir prélevé 10 pour % pour former un fonds de réserve destiné à garantir le Capital social et faire face à toutes les éventualités qui pourront survenir.

Le Capital de 2,000,000 de Liastres est presque totalement souscrit, il ne reste plus à la disposition des actionnaires qu'environ 300,000 Liastres pour lesquels la souscription est ouverte, jusqu'au 31 Janvier courant, chez M. R. Langronx, Rue de Berlin N° 8.

Les fonds provenant des souscriptions seront directement versés chez M. M. C. de Murrieta et Cie à Londres.



Imp. Rég. de l'Etat. Rue de la Harpe, N° 12.